

5

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR

MAISON CANTONALE DES ALIÉNÉS

Extrait du Compte-rendu Administratif

1876

PUBLIÉ PAR LE CONSEIL D'ÉTAT

MAI 1877



GENÈVE

IMPRIMERIE J. CAREY, RUE DU VIEUX-COLLÈGE, 3-4

1877

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR

MAISON CANTONALE DES ALIÉNÉS

Extrait du Compte-rendu Administratif

1876

PUBLIÉ PAR LE CONSEIL D'ÉTAT

MAI 1877



GENÈVE

IMPRIMERIE J. CAREY, RUE DU VIEUX-COLLÈGE, 3-4

1877

Maison cantonale des Aliénés

Au 1^{er} Janvier 1876, il restait de l'année précédente 131 malades (68 hommes et 63 femmes) se répartissant ainsi :

Présumés curables	3 hommes et	3 femmes.
» incurables	65	» 60

Le nombre des entrées pendant l'année 1876 a été de 89, comprenant 80 individus (46 hommes et 34 femmes) dont 6 hommes et 5 femmes avaient été antérieurement traités à la maison. Sur ces 80 malades, étaient présumés curables 16 hommes et 15 femmes,

» incurables	30	» 19
--------------	----	------

De ces malades présumés curables, les uns sont sortis guéris, les autres sont encore en traitement; quelques-uns enfin ont été, pour diverses raisons, retirés de l'établissement avant leur complète guérison.

Le nombre des personnes qui ont été traitées s'est donc élevé à 214, savoir: 114 hommes et 97 femmes

Pendant cette année, il y a eu 83 sorties comprenant 79 individus (46 hommes et 33 femmes) qui se répartissent ainsi:

Guéris.....	11 hommes	12 femmes.	Total	23
Améliorés.....	11	» 9	»	20
Sans changement	9	» 2	»	11
Morts	15	» 10	»	25
46 hommes 33 femmes.				Total 79

Age des aliénés guéris et durée de leur séjour.

HOMMES.

Age.	Durée du séjour.
20 ans	20 jours
30 »	22 »
31 »	51 »
39 »	31 »
39 »	37 »
39 »	103 »
39 »	43 »
41 »	157 »
43 »	37 »
48 »	30 »
56 »	12 »
425	543 jours.

Moyenne de l'âge 38 ans $\frac{7}{11}$.
 » du séjour 49 $\frac{4}{11}$ jours.

FEMMES.

Age.	Durée du séjour.
21 ans	121 jours
27 »	62 »
32 »	138 »
33 »	258 »
33 »	41 »
33 »	91 »
41 »	65 »
43 »	43 »
45 »	80 »
51 »	529 »
52 »	86 »
61 »	93 »
472	1,607 jours.

Moyenne de l'âge 39 ans $\frac{1}{3}$.
 » du séjour 133 $\frac{11}{12}$ jours.

Comme on le voit, la durée du séjour de presque tous les malades guéris (17 sur 23) n'a été que de 12 jours à 3 mois. Tous ces malades avaient été amenés au début, ou peu après le début de la maladie.

C'est un fait universellement reconnu que la curabilité des maladies mentales est d'autant plus grande que celles-ci sont plus récentes. Il y a donc un intérêt majeur pour les aliénés à ne pas retarder leur entrée dans une maison de santé, (qui seule offre des chances de guérison), soit en les gardant à domicile, où tout

traitement est impossible, soit, ce qui ne vaut pas mieux, en les envoyant à l'hôpital, qui n'est pas aménagé pour ce genre de malades.

Il serait même à désirer que l'autorité compétente, prenant ces données en sérieuse considération, interdît l'entrée à l'hôpital de ces malades, qui, loin de pouvoir s'y guérir, voient plutôt leur maladie s'aggraver et risquent encore de nuire aux autres malades ou au service de l'établissement qui les aurait reçus.

Age des aliénés améliorés et durée de leur séjour.

Age.	Durée du séjour.
19 ans	32 jours
21 »	34 »
26 »	23 »
27 »	32 »
28 »	148 »
29 »	70 »
39 »	56 »
41 »	90 »
48 »	38 »
55 »	10 »
64 »	53 »
397	586 jours.

Moyenne de l'âge 36 ans $\frac{1}{11}$.

» du séjour 53 $\frac{3}{11}$ jours.

FEMMES.

Age.	Durée du séjour.
23 ans	67 jours
31 »	6 »
31 »	125 »
34 »	147 »
40 »	14 »
44 »	30 »
52 »	570 »
56 »	78 »
66 »	61 »
374	1,098 jours.

Moyenne de l'âge 41 ans $\frac{5}{9}$.

» du séjour 122 jours.

Sur ce chiffre d'améliorés, la plupart sont des étrangers que la police repatrie dès qu'ils sont transportables sans inconvénient.

Age des aliénés décédés et durée de leur séjour.

HOMMES.

Age.	Durée du séjour.
30 ans	6,389 jours
33 »	128 »
34 »	50 »
36 »	5 »

37	»		14	»
37	»		133	»
40	»		95	»
41	»		72	»
41	»		598	»
42	»		109	»
45	»		23	»
53	»		269	»
76	»		18	»
80	»		1,585	»
89	»		7	»

714 9,495 jours.

Moyenne de l'âge 47 ans $\frac{9}{15}$.
 » du séjour 633 jours.

FEMMES.

Age.	Durée du séjour.
32	» 7 jours
38	» 3,868 »
38	» 26 »
48	» 32 »
53	» 1,016 »
54	» 3,544 »
56	» 1,818 »
59	» 2,406 »
60	» 18 »
79	» 888 »
517	13,623 jours.

Moyenne de l'âge 51 ans $\frac{7}{10}$.
 » du séjour 1,562 $\frac{3}{10}$ jours.

Moyenne du total de l'âge des décédés 49 $\frac{1}{4}$ ans.

9 de ces morts sur 25, étaient des incurables séjournant depuis plusieurs années dans l'établissement, 8 ont été amenés dans un état ne permettant pas d'espérer de guérison. C'est ici le lieu de remarquer que tandis que dans un établissement particulier on peut choisir ses malades et ne recevoir que des présumés curables, dans le nôtre on est obligé d'admettre tout le monde, surtout des indigents qui ne peuvent faire autrement que d'y finir leurs jours. Sur les 15 hommes décédés, 2 sont morts de vieillesse, 2 de congestion cérébrale, 1 de marasme, 1 de phthisie pulmonaire, 2 de ramollissement cérébral, 1 d'apoplexie, 1 de gangrène pulmonaire, 2 de méningite, 1 de bronchite chronique, 1 de pneumonie gauche et 1 dans le délire ultime d'une maladie aiguë (non aliéné).

Des 10 femmes, 4 sont mortes de marasme, 1 d'un squirrhe de l'estomac, 1 du délire ultime d'une maladie aiguë (non aliénée), 2 de phthisie pulmonaire, 1 d'hémorrhagie et 1 de vieillesse.

Les 131 malades restant à l'établissement le 1^{er} Janvier, et les 80 entrés dans le courant de l'année se répartissent comme suit :

Etat civil.

	Hommes.	Femmes.	Total.
Célibataires	68	48	116
Mariés ou divorcés	37	31	68
Veufs	8	18	26
Inconnu	1	—	1
	114	97	211

Age.

De	à	Hommes.	Femmes.	Total.
—	à 19	2	—	2
20	29	20	11	31
30	39	34	29	63
40	49	30	15	45
50	59	16	19	35
60	69	6	16	22
70	79	4	5	9
80	89	2	2	4
		114	97	211

Culte.

	Hommes.	Femmes.	Total.
Réformés	66	54	120
Catholiques	47	43	90
Inconnu	1	—	1
	114	97	211

Nationalité

	Hommes.	Femmes.	Total.	
Genevois	81	64	145	Genevois
Suisses	{ Domiciliés 8	{ 11	{ 27	Suisses
	{ Non domiciliés 5	{ 3	{	
Etrangers	{ Domiciliés 16	{ 14	{ 39	Etrangers
	{ Non domiciliés 4	{ 5	{	

Genre d'aliénation.

	Hommes.	Femmes.	Total.
Manie aiguë	15	13	28
» chronique	25	20	45
Monomanie	2	3	5
Lypémanie	11	14	25
Démence	29	26	55
Autres formes de folie	13	10	23
Idiotisme, imbecillité	10	4	14
Paralysie générale	3	1	4
Démence sénile	5	5	10
Non aliénés	1	1	2
	114	97	211

Sur ces malades 5 hommes et 3 femmes sont épileptiques.

Mode de remboursement de la pension.

Particuliers	33 hom.	32 fem.	total 65
Hospice général	62	49	111
Police	17	14	31
Asile des vieillards	—	1	1
Hôpital de Vevey	—	1	1
Maison de détention	2	—	2

Le chiffre le plus élevé des malades présents dans le même moment (143) a été du 23 au 24 août; le plus bas (129) du 20 au 26 janvier.

Le nombre total des journées d'aliénés a été de 49937 soit 26321 pour les hommes et 23616 pour les femmes.

La moyenne du nombre des malades pour l'année est de 136 5/11, la moyenne de séjour 236 4/7 jours.

Profession des aliénés.

HOMMES

Agriculteurs.	16
Instituteur.	1
Avocat	1
Horlogers	5
Graveurs	9
Joaillier	1
Menuisiers	3
Imprimeur	1
Charpentiers.	2
Tôlier.	1
Commis.	6

Agent d'affaires	2
Fondeur	1
Monteurs de boîtes	5
Gypsiers	2
Domestiques	2
Tonneliers	3
Boucher	1
Perceur de joyaux	1
Bijoutiers	3
Ex-cafetier	1
Sculpteur	1
Terrassier	1
Faiseur de ressorts	1
Maçon	1
Ferblantier	1
Négociants	2
Relieur	1
Serruriers	4
Frère lai	1
Sellier	1
Jardinier	1
Coiffeurs	2
Portefaix	1
Manœuvres	2
Tailleur	1
Employés divers	5
Cordonnier	1
Voiturier	1
Cuisinier	1
Epicier	1
Batelier	1

Guide.	1
Peintres en bâtiments.	2
Vannier.	1
Brossier.	1
Sans profession	11
	<u>14</u>

FEMMES

Rentières	3
Portière.	1
Domestiques.	13
Couturières	16
Aubergiste	1
Institutrices.	2
Agricultrices.	5
Garde-malade	1
Perceuse de bijoux	1
Cuisinière	1
Fripière	1
Propriétaire	1
Gouvernante	1
Polisseuses	4
Justifieuse.	1
Repasseuses	3
Emailleuse	1
Négociante	1
Blanchisseuses.	2
Piqueuse	1
Casquettière.	1
Marchande de chiffons	1
Cigarreuse	1
Horlogère	1

Sans profession	32
Dévideuse	1
	<u>97</u>

Le nombre total des journées d'employés nourris à la maison, y compris la direction et un interne, a été de 9360 plus 366 journées d'employé non nourri.

Au 31 décembre 1876, il restait 137 malades (73 hommes et 64 femmes) qui peuvent se répartir ainsi :

Présumés curables	7 hommes	8 femmes
» incurables	66 »	56 »

Le service religieux a été fait régulièrement par Monsieur le pasteur T. Claparède. Messieurs les vicaires de la paroisse de Genève ont assisté au point de vue religieux les aliénés catholiques.

RAPPORT FINANCIER

19. Recettes de la Maison cantonale des Aliénés.

Budget	Fr.	70,595 —
Recettes	»	79,466 60
	Voté.	Dépensé.
Reprises des années antérieures	Fr.	1,236 —
Remboursements de journées suivant le détail ci-dessous	»	68,958 30
Produit brut du domaine	»	9,214 20
Frais d'éclairage mis à la charge de la commune de Plainpalais	»	58 10
	Fr.	79,466 60

Le compte des journées se compose de :

36,464 journées à Fr. 1 20	Fr.	43,756 80
366 » » 40 — par mois	»	480 —
776 » » 1 40	»	1,086 40
6,225 » » 1 50	»	9,337 50
5,347 » » 2 —	»	10,694 —
53 » » 3 —	»	159 —
366 » » 5 —	»	1,830 —
340 » » 6 —	»	2,040 —
49,937	Fr.	69,383 70
A déduire : journées non remboursées	Fr.	425 40
Somme égale à celle ci-dessus	»	68,958 30

Le compte des reprises de 1875 était de	Fr.	2,704 60
En 1876, il a été perçu sur ce compte.	»	1,236 —
Au 31 décembre 1876, il restait à percevoir	»	1,468 60
Auxquels il faut ajouter les reprises de 1876	»	425 40
Total des reprises à percevoir en 1877.	»	1,894 —

62. Maison cantonale des Aliénés.

Budget	Fr.	72,776 —
Dépensé	»	68,988 95
	Voté.	Dépensé.
Traitements	»	10,620 — 10,596 30
Nourriture des employés et des malades »	44,505 60	39,207 05
Combustible	»	5,500 — 5,839 35
Meubles et ustensiles	»	1,500 — 1,498 75
Lingerie	»	2,300 — 2,365 50
Literie	»	1,200 — 1,605 75
Eclairage	»	600 — 443 70
Blanchissage	»	1,900 — 1,734 30
Médicaments	»	950 — 1,186 10
Exploitation du domaine	»	1,800 — 2,738 30
Frais divers, frais de bureau et abonnement d'eau	»	1,900 40 1,773 85
	Fr.	72,776 — 68,988 95

Le prix de revient de la journée de malade est de : fr. 1.38 ¹⁵/₁₀₀ ¹⁹/₀₀₀.
 dont: 0.78 ⁵¹/₁₀₀ ⁸⁰/₀₀₀ pour nourriture, y compris 9360 journ. d'employ.
 et : 0.59 ⁶³/₁₀₀ ⁸⁸/₀₀₀ pour les autres rubriques.